

Palmier chanvre

Trachycarpus fortunei (Hook.) H. Wendl.

F3-31

Description

Nom français: Palmier chanvre, palmier de Chine, palmier de Chusan, palmier moulin
Famille: Arecacées
Origine: Sud-est de la Chine

Espèce exotique envahissante dont il est prouvé qu'elle cause des dommages à l'environnement selon la liste établie par l'OFEV (OFEV 2022). **Sa mise en circulation et sa plantation sont interdites** selon l'art. 37, LPrPNP (al. 2 : prévention, al 3 : vente, plantation). Des mesures visant à lutter contre cette espèce doivent être entreprises (**voir la fiche de lutte de l'espèce**).

Caractéristiques morphologiques

Type

Palmier à feuillage persistant.

Tige

La tige ligneuse (stipe) peut atteindre 15 m de haut pour un diamètre compris entre 10 et 25 centimètres. Le stipe apparaît toutefois plus large à cause des feuilles mortes qui restent attachées longtemps sous la couronne.

Feuilles

Atteignant jusqu'à 1.5 m large, les feuilles forment une sorte d'éventail à la face supérieure vert foncé. Elles présentent un pétiole plus au moins finement denticulé.

Fleurs

Les inflorescences, très ramifiées, apparaissent à la base des feuilles. Les palmiers chanvres sont dioïques. Il existe des individus femelles dont les fleurs sont jaune-vert et des individus mâles à fleurs jaune vif. Certains individus sont toutefois hermaphrodites.

Floraison

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

Fruits

Les fruits se présentent sous la forme de petites baies d'abord verdâtres puis bleu violet une fois mures. Ils renferment des graines brunes dont la forme rappelle celle d'un rein.



© Peter Bolliger



© Peter Bolliger



© Erwin Joerg

Habitat

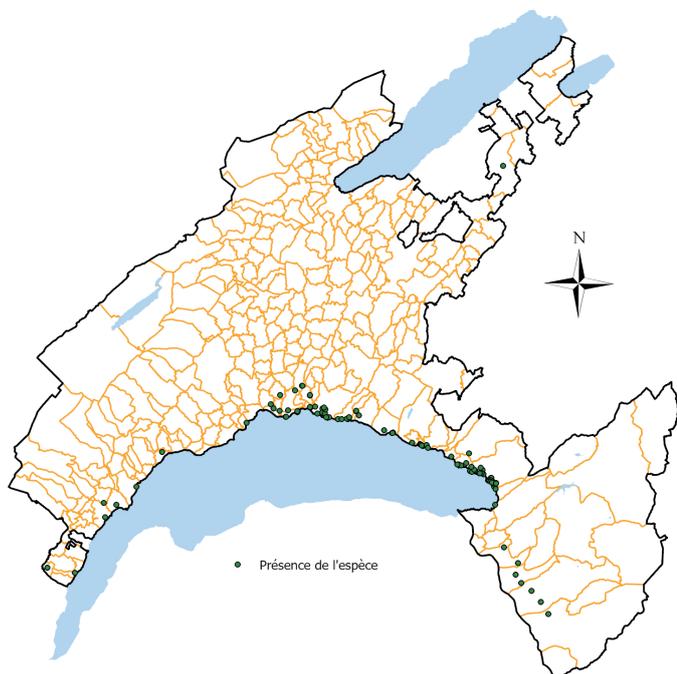
En Suisse, le palmier chanvre est particulièrement présent dans le canton du Tessin où il peut être aujourd'hui considéré comme naturalisé. Dans ce canton, il affectionne les forêts humides bordant les ruisseaux ou situées dans les gorges. Dans le reste du pays, il se propage dans les zones climatiquement favorables notamment en bordure des lacs ou sur les berges des rivières ainsi que dans les vignobles. Le palmier chanvre peut survivre à des températures de -15 °C mais un gel modéré combiné à un taux d'humidité élevé lui sont fatals. Ce palmier semble croître aussi bien sur les sols calcaires que les siliceux. L'espèce semble également tolérer l'ombre mais dans ce cas la morphologie de son stipe change en devenant plus long et plus étroit.

Mode de reproduction et dissémination

Le palmier chanvre produit jusqu'à 10'000 graines par individu. Celles-ci germent rapidement sur un sol humide mais leur viabilité ne dépasserait pas deux ans. Les oiseaux sont des vecteurs efficaces pour la dispersion des graines. Selon les conditions environnementales, des plants mâles peuvent produire des fleurs pistillées et ainsi produire des fruits.

Le palmier chanvre peut être propagé à travers des dépôts illégaux de déchets de jardin en forêt ou via des déplacements de matériaux terreux contaminés par des graines matures. Apprécié pour ses qualités ornementales, il est souvent proposé dans les pépinières ce qui facilite sa dispersion à travers l'ensemble du territoire cantonal.

Distribution dans le canton de Vaud (Etat 2024)



Espèce proche (confusion possible)

Le palmier chanvre peut être confondu avec d'autres espèces de palmiers aux feuilles en éventail mais aucune n'est indigène.

Dangers et raisons d'agir

Santé

Aucun effet sur la santé humaine ou animale n'est connu.

Economie

Au Tessin, le palmier chanvre entrave le rajeunissement de la forêt. Par ailleurs, cette espèce ne fixe pas le sol à cause de l'absence de racines profondes ce qui pourrait à terme affaiblir le rôle protecteur des forêts de protection

Biodiversité

Les peuplements denses de palmiers chanvres empêchent localement le rajeunissement des plantes ligneuses indigènes et peuvent conduire à un appauvrissement de la flore des sous-bois.

Information, contacts

Info Flora : <https://www.infoflora.ch>

Direction générale de l'environnement
Division Biodiversité et Paysage (BIODIV)



Impressum

Editeur : © Direction générale de l'environnement (DGE) - Division Biodiversité et Paysage, 2024

Document réalisé sur la base des fiches d'information Info Flora 2014.

Conception graphique : Atelier Nature et Paysage

Carte : © Info Flora et DGE-BIODIV